

BACK US EN LIVE !

Le 13 juin alors que les scènes musicales aux alentours étaient animées par des concerts, le groupe Back Us a connu un beau succès à Mesves-sur-Loire lors du concert d'été organisé par MESVES ANIM'.

La musique pop rock a résonné au Parçan jusqu'à la tombée de la nuit et la qualité de la prestation a enthousiasmé le public venu nombreux encourager les artistes.

Les bénévoles ont servi 150 repas et plus de 200 personnes se sont installées dans un cadre agréable et convivial pour assister au concert qui a nécessité un renfort de matériel dans le courant de la soirée. Des idées fusent déjà pour le prochain concert de Mesves Anim' !



SAINT-CRISTOPHE

Attention !!! elle aura lieu le 1^{er} août au bord de l'étang.
Organisée par le comité des fêtes, cette belle fête sera suivie, à la tombée de la nuit, de la retraite aux flambeaux - départ Salle Simone Daignas, qui se terminera par un grand feu d'artifice offert par la municipalité.



Le P'tit Mesverois

bulletin d'informations municipales
Juillet 2026



Mairie de Mesves-sur-Loire : 15 bis, route d'Antibes - 58400 Mesves-sur-Loire - Tél. 03 86 69 04 87
e-mail : mairiedemesvesurloire@wanadoo.fr - Site internet : www.mesves-sur-loire.fr

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les électeurs qui se sont déplacés pour élire leur équipe municipale renouvelée le 15 mars dernier.

Malgré la présence d'une seule liste, vous auriez pu vous désintéresser de ce scrutin dont l'issue semblait connue d'avance. Pourtant, votre participation témoigne de votre attachement à la vie démocratique de notre commune, et nous y sommes particulièrement sensibles.

Avec le nouveau mode de scrutin, nous pouvions également nous attendre à un nombre important de bulletins nuls. Or, seuls 15 bulletins comportaient des modifications, ce qui nous a agréablement surpris. Cette confiance renouvelée nous encourage à poursuivre notre engagement au service de Mesves-sur-Loire, avec la volonté de mener de nouveaux projets et de répondre au mieux aux attentes des Mesvesrois.

Je souhaite également la bienvenue aux cinq nouveaux conseillers municipaux qui apportent déjà dynamisme, idées nouvelles et motivation à notre équipe.

Je salue également celles et ceux qui ont choisi de ne pas se représenter. Je les remercie sincèrement pour le temps, l'énergie et l'engagement qu'ils ont consacrés à la vie de notre commune durant toutes ces années.

Ce mandat restera marqué par des événements particulièrement difficiles : une crise sanitaire dès le lendemain des élections, puis une inondation sans précédent, sans oublier une tempête qui a durement touché plusieurs de nos hameaux. Malgré ces épreuves, nous avons su avancer ensemble et mener à bien des projets importants pour la commune, comme les travaux d'assainissement ou encore la réalisation de la salle Simone Daignas.

Les travaux déjà engagés vont prochainement s'achever, notamment l'agrandissement du secrétariat de mairie, qui permettra d'accueillir les administrés dans de meilleures conditions et en toute confidentialité, ainsi que l'aménagement de la grange en salle de réunion, un équipement attendu par nos associations.

Nouvelle équipe, nouveau programme, mais toujours la même volonté d'agir, d'avancer et de réussir pour notre village.

Parmi les projets déjà engagés, l'acquisition de l'ancien bâtiment commercial situé rue Basse a été concrétisée. Notre premier objectif est d'éviter que ce lieu se dégrade en attendant un potentiel acheteur. Aujourd'hui, nous souhaitons lui redonner une nouvelle vie et réfléchir à son potentiel pour l'avenir de la commune.

Comme vous pourrez le constater, ce nouveau numéro de « Mesves Infos » s'inscrit dans la continuité du travail réalisé jusqu'à présent, tout en apportant quelques évolutions de présentation destinées à rendre sa lecture encore plus agréable.

Je remercie Evelyne pour son investissement dans la réalisation de ce journal au cours du précédent mandat. Je respecte sa décision de passer le relais et lui adresse tous mes encouragements pour la suite.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de repos, de convivialité et de beaux moments partagés.

Bien cordialement,

Bernard Gilot - Maire de Mesves-sur-Loire

INFOS PRATIQUES

Numéro d'urgence mairie

La mairie s'est dotée d'un téléphone d'urgence.

07 46 11 87 84

A utiliser uniquement en dehors des heures d'ouverture de la mairie et seulement en cas d'urgence !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h30

Permanence des élus :

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Monsieur Guillaume Martiny procèdera au relevé des compteurs d'eau durant la première quinzaine d'août.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.



TROUBLES DE VOISINAGE

Un trouble anormal du voisinage se définit comme une nuisance qui dépasse les inconvénients normaux de la vie quotidienne. Ces troubles peuvent prendre diverses formes, allant des nuisances sonores et olfactives aux perturbations visuelles et aux comportements inappropriés.

Un dialogue entre les parties serait évidemment la meilleure solution. Toutefois, si le dialogue direct échoue, la médiation devient la prochaine étape. La médiation est souvent un processus efficace car elle permet aux parties de s'exprimer et de comprendre les perspectives de chacun.

Contacter le centre social de la Charité-sur-Loire qui vous mettra en contact avec le médiateur de justice (03 86 70 23 33)

Pour information les bruits de comportement ou bruits domestiques (tondeuse...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

ÉTAT CIVIL - 1^{ER} TRIMESTRE

Les informations concernant les naissances et les mariages ne sont publiées qu'avec l'autorisation des personnes concernées.

Décès

Madame Annick Derooy décès le 05/01/2026 à La Charité-sur-Loire

Madame Jacqueline Mauroy décès le 19/01/2026 à Cosne-sur-Loire

Monsieur Pascal Pasquier décès le 02/02/2026 à Nevers

MESVES PÉTANQUE

Le club de Mesves Pétanque n'a pas chômé depuis le début de l'année 2026. Dès le 9 janvier, l'association a organisé sa traditionnelle Galette des Rois pour ses licenciés ainsi que ses partenaires et la municipalité.

Mais la grosse échéance du début d'année était l'organisation d'un week-end entier de Loto dans la salle Simone Daignas. Sur le week-end, environ 400 personnes sont venues tenter leur chance de remporter de nombreux lots. Le week-end ne fut pas de tout repos donc merci à tous nos bénévoles pour leur aide à installer, désinstaller ou encore assurer à la buvette. Nous avons eu d'excellents retours de la part de nombreuses personnes.

Après cela, c'était l'heure de reprendre la compétition par les championnats de la Nièvre. Nos équipes en courses ont bien représenté le club par leur sportivité et combativité.

Grâce à cela, nous avons toujours eu au moins une équipe qualifiée pour les phases finales des différents championnats avec comme meilleurs résultats des quarts de finale et des huitièmes de finale.

Niveau sportif les prochains rendez-vous sont :

- La rencontre de Coupe de France où nous nous déplaçons à Imphy le 29 mai

- Les championnats des clubs qui commencent dès juin

- Notre concours au mois de juillet

Cette année, le club a eu son record de participation

au championnat de la Nièvre, cela est bon signe, on évolue. Malheureusement, nous n'avons pas de « club-house » à côté des terrains où nous pourrions nous réunir pour des entraînements en semaine, ce qui bloque l'évolution du club. Ce manque ne nous permet pas d'organiser plusieurs manifestations par an, car nous n'avons pas d'endroit pour

stocker le matériel du club ou encore les stocks de boissons ou alimentation conséquents lorsque nous organisons des concours. À cause de cela, nous sommes obligés de louer la salle à côté des terrains entraînant des coûts supplémentaires pour l'association ce qui bloque aussi le développement.

Notre objectif dans les années à venir est de pouvoir organiser une phase finale de championnat de la Nièvre mais il nous manque des terrains et de l'éclairage pour pouvoir le faire.

Cette année, nous sommes 34 licenciés au club et cela pourrait augmenter si des aménagements de locaux pour le club sont mis en place à côté des terrains.



EDITO

Votre nouveau bulletin municipal

Bienvenue dans votre nouveau bulletin municipal.

Nous espérons que cette nouvelle mouture recevra toute votre satisfaction.

Nous sommes à votre écoute pour le faire évoluer ensemble.

Vous pouvez retrouver nos compte rendus de conseil municipal sur le site internet de la Mairie.

<https://www.mesves-sur-loire.fr/>

Sommaire

- La vie communale P4

- Les travaux sur la commune P9

- Les associations P11

Vie Communale

COMMÉMORATION DU 8 MAI



Honorée par la présence du **groupe mémoire de santé militaire**, en tenue d'époque, et des nombreuses personnes venues commémorer le 8 mai, la cérémonie a accueilli également un groupe d'élèves de l'école de Mesves-sur-Loire, venus lire le message ministériel et chanter la Marseillaise.

Merci à Monsieur Aubert, directeur de l'école de Mesves-sur-Loire, qui motive nos jeunes et les sensibilise aux valeurs républicaines ainsi qu'au devoir de mémoire.

N'oublions jamais !



TOURISME

L'audioguide offert à notre commune par Monsieur Corté, habitant de Mesves, vous est vivement recommandé pour découvrir notre village. Des QR code seront placés sur les bornes N7 et à la mairie.

Découvrez ou redécouvrez notre village via le QR code. Une belle balade historique et bucolique.

Pour préparer les laïus présentant notre village lors du jeu des 1 000 euros, France Inter a été destinataire du QR Code permettant de se connecter à l'audioguide.

JEU DES 1000 EUROS

Le 31 mars 2026, la 1ère radio de France s'est invitée à Mesves-sur-Loire dans la salle Simone Daignas. 5 enregistrements du Jeu des 1 000 euros animé par Nicole Stoufflet ont été retransmis du 20 au 24 avril sur la radio France Inter à 12h45 (à écouter ou réécouter en podcast)

250 personnes ont assisté à cet évènement.

Focus :

Venant de Saint-Pierre le Moutiers à Cosne sur Loire en passant par Nevers, de Bourges ou encore de Sancerre, 35 jeunes ont participé à l'épreuve de qualification. Bravo à eux !

Le super banco a ainsi été remporté par les concurrents de la «spéciale jeunes».

C'est plus d'un million d'auditeurs qui, chaque jour, ont pu entendre parler de notre belle région, de notre village, des spécificités et spécialités de notre territoire grâce aux laïus de Monsieur Stoufflet en préambule de chaque émission. Merci à Katia Mauroy, présidente du syndicat viticole, aux établissements scolaires, aux associations, à l'office du tourisme, à nos collègues élus des communes de la Nièvre et du Cher, à toutes celles et ceux qui ont relayé l'information afin que cet évènement soit un véritable succès.



UN CITOYEN A L'HONNEUR

A l'issue de la cérémonie du 8 mai, Monsieur le Maire a honoré René Patriarca, ancien combattant, du diplôme d'honneur de porteur de drapeau «3 ans» FNACA, sous les applaudissements de l'assistance. Nos plus vives félicitations à lui.

CHASSE LE FAISAN

Des bénévoles mobilisés pour une nature plus propre à Mesves

Samedi 7 mars, sous un soleil presque printanier, une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés à Mesves-sur-Loire pour participer à la 17e édition de l'opération nationale *J'aime la nature propre*.

À l'initiative de Philippe Dero, les associations Les Mille Pattes et Mesves Anim' ont uni leurs efforts avec les chasseurs de Mesves afin de parcourir chemins, fossés et abords de la commune pour ramasser les déchets abandonnés. La Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre a fourni le matériel nécessaire aux bénévoles, notamment des baudriers et des gants.

La participation était toutefois plus faible que lors des années précédentes : seulement une vingtaine de bénévoles et quelques - trop rares - enfants ont répondu présents, soit environ deux fois moins que les autres années. Une situation regrettable, car chacun apprécie de se promener dans une nature propre et préservée.

Des déchets encore trop nombreux

Les participants ont collecté différents types de déchets : pneus usagés, bouteilles de verre, sacs poubelle, papiers et plastiques constituent l'essentiel des trouvailles.

Si le volume de déchets semble légèrement diminuer, c'est en partie grâce au travail déjà réalisé lors des éditions précédentes. Néanmoins, les incivilités persistent et plusieurs points de dépôts sauvages ont été repérés et seront nettoyés prochainement.

Chaque année en France, des milliers de tonnes de déchets sont abandonnées dans la nature. Ces déchets peuvent mettre de nombreuses années à se dégrader et représentent un danger pour la faune, la flore et les paysages que nous aimons parcourir.

Après la matinée de ramassage, les bénévoles se sont retrouvés autour d'un moment convivial pour partager un barbecue le midi, bien mérité après les efforts fournis sur le terrain.

Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leur bonne humeur. Espérons que l'an prochain, encore plus d'habitants - et notamment des jeunes - rejoindront cette belle initiative pour préserver notre environnement.

Des renards et sangliers dans les maisons...

Depuis plusieurs semaines, la présence régulière de renards dans le village et à proximité immédiate des habitations a été signalée. Des sangliers ont également été observés à différents endroits, à quelques dizaines de mètres des maisons seulement.

La présence de la faune sauvage fait partie de notre environnement rural et chacun peut apprécier d'apercevoir ces animaux. Toutefois, lorsque ces espèces s'installent trop près des habitations, elles peuvent entraîner certains désagréments.



Le renard, en particulier, peut s'attaquer aux poulaillers lorsque ceux-ci ne sont pas suffisamment protégés. Des cas de prédation sur des volailles ont déjà été constatés dans les communes rurales. Les chats ou les animaux domestiques de petite taille peuvent également être exposés. De plus, lorsque les renards trouvent facilement de la nourriture à proximité des maisons (restes alimentaires, compost ouvert, nourriture pour animaux laissée dehors), ils peuvent perdre leur méfiance naturelle envers l'homme.

Dans notre département de la Nièvre, le renard est classé espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD). À ce titre, sa régulation est autorisée selon un cadre strict prévu par la réglementation (piégeage par des personnes agréées, chasse pendant la saison réglementaire, et interventions encadrées lorsque cela est nécessaire).

La société de chasse de la commune reste attentive à ces situations et intervient dans le respect de la réglementation lorsque cela est nécessaire. Elle invite également les habitants à signaler toute observation particulière afin de pouvoir suivre l'évolution de la présence de ces animaux autour du village.

Préserver la nature et maintenir une cohabitation raisonnable avec la faune sauvage est l'affaire de tous.

Assemblée générale

Dimanche 26 avril, la Société de chasse «Le faisan» a tenu son assemblée générale ordinaire.

De nombreux sujets ont pu être évoqués. Notamment en matière de sécurité et de dégâts de gibiers. Nous sommes un peu plus d'une trentaine de chasseurs et notre association est dynamique avec une bonne ambiance.

Nous avons également évoqué le bilan de la saison écoulée et planifié les prochaines activités ouvertes au public : la brocante ainsi que le repas de chasse. Nous avons presque tout planifié et vous invitons à venir nombreux.

A bientôt, à l'étang des Charmilles !!!!

Pascal Corté



Dimanche 6 septembre 2026

REPAS DE CHASSE

A Parçan, derrière l'église

Ouvert à tous

à partir de 12 h

Réservation M Philippe Dero

au 03 86 69 07 17

MARS BLEU

Le 13 mars pour Mars Bleu, mois consacré au cancer du côlon et aux maladies colorectales, l'association les P'tits Bonheurs a obtenu, avec la Ligue contre le cancer, que le « Colon Tour » puisse faire étape à Mesves-sur-Loire et s'installer à la salle Simone Daignas avec une structure géante gonflable (5m x 9m40 sur 2m60 hauteur), permettant de découvrir les anomalies de cet organe et de sensibiliser à l'importance de la prévention.



Était aussi présente l'équipe de Tab'agir pour sensibiliser aux risques liés au tabagisme. Des informations et des solutions concrètes étaient proposées. L'association Siel Bleu était également présente pour présenter des séances de remise en forme.

Les visiteurs ont pu découvrir et visiter en exclusivité le « Médicobus 58 », véhicule aménagé en cabinet médical complet qui, pour le moment, ne circulera que sur le sud du département.

Le matin, une randonnée a été organisée, à l'issue de laquelle la présidente a remis un chèque de 430 € (issu de nombreuses manifestations), destiné à la recherche sur les cancers, aux intervenants de la Ligue contre le cancer.

Une journée intéressante, mais trop peu fréquentée, aussi bien par les marcheurs que par les Mesverois. 26 entrées - 12 marcheurs. Dommage !

Notre investissement n'est sûrement pas à la hauteur des résultats, mais nous restons fidèles aux valeurs et aux objectifs de notre association.



VILLE À JOIE

Le 5 septembre Ville à Joie sera au Parçan de 17h30 à 21h30.

Qu'est-ce que c'est ?

Une initiative sociale et solidaire rassemblant des jeunes qui s'engagent pour redynamiser les villages.

Le but : amener des services du quotidien à travers des animations conviviales et un esprit festif, avec divers stands de proximité, comme :

- Aide aux démarches administratives
- Prévention santé
- Aide à l'utilisation des ordinateurs et des smartphones
- Présentation de solutions pour réduire sa facture d'énergie

LE 5 SEPTEMBRE

VILLE À JOIE

arrive au **Parçan** !

de 17h30 à 21h30

4H D'ANIMATION POUR TOUTE LA FAMILLE !

QU'EST-CE QUE VILLE À JOIE ?

Une initiative sociale et solidaire portée par des jeunes engagés pour redynamiser les villages.

LE BUT

d'amener des services du quotidien à travers des animations conviviales et un esprit festif avec divers stands de proximité comme :

- Aide aux démarches administratives
- Prévention de santé ...
- Aides à l'utilisation des ordinateurs et des smartphones
- Et autres services utiles au quotidien
- Présentation pour réduire sa facture d'énergie et isoler son logement.

ANIMATIONS ET QUIZ MUSICAL

animeront ces 4h d'animation !

Les P'tits Bonheurs

vous proposeront une **RESTAURATION** avec **BUVETTE**

ENSEMBLE, FAISONS VIVRE NOS VILLAGES !

VILLE À JOIE

DES JEUNES ENGAGÉS POUR DES VILLAGES VIVANTS

RENCOUNTERS SOLIDARITÉ CONVIVIALITÉ PARTAGE

ÉLECTION MUNICIPALE

Seule liste en lice, « **UNIS POUR MESVES** » a été élue en son intégralité lors des élections municipales. Voici, ci-dessous, la liste de vos élus municipaux :

Bernard Gilot - Maire

Adjoints au Maire

Pascal Poirier - 1^{er} adjoint,

Adjoint au maire, délégué aux travaux, au PCS, à la mise à jour du site internet, au pastoralisme, à la réserve naturelle, à la gestion du personnel administratif

Isabelle Letiers - 2^{ème} adjoint,

Déléguée aux festivités, aux actions sociales et relations intergénérationnelles, à la mise à jour du site internet, à la gestion du personnel technique.

Jean Marc Deroux 3^{ème} adjoint

Délégué aux finances, à la mise à jour du site internet.



Bernard Gilot



Pascal Poirier



Isabelle Letiers



Jean-Marc Deroux



Anne-Marie Gougry



Hervé Sadon



Alexandra Borderieux



Didier Guyon



Catherine Deroux



Jacques Schmitt



Samerha Sède



Emmanuel Charlon



Slajdana Chicon



Nicolas Vernon



Roselyne Simon

Conseillers municipaux :

Anne-Marie Gougry, Hervé Sadon, Alexandra Borderieux, Didier Guyon, Catherine Deroux, Jacques Schmitt, Samerha Sède, Emmanuel Charlon, Slajdana Chicon, Nicolas Vernon, Roselyne Simon.

Bien qu'une seule liste soit proposée au scrutin et que la météo très printanière invitait à sortir pour profiter du soleil, vous avez été nombreux à venir voter.

283 suffrages ont été exprimés. Le panachage étant supprimé, les bulletins modifiés ont été considérés comme nuls. 15 bulletins ont été comptabilisés comme nuls et 11 bulletins blancs.

LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES DE BULCY - GARCHY - MESVES-SUR-LOIRE - VIELMANAY

Les membres du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique sont :

- Monsieur Lafranchise Stéphane - Président
- Madame Sède Samerha - Vice-Présidente
- Madame Mourlon Françoise
- Madame Gougry Anne-Marie
- Monsieur Dellamaggiore Éric
- Madame Gilbert Lynda
- Monsieur Chauveau Benoît
- Monsieur Leech Stewart

Année scolaire 2025-2026

Le Regroupement Pédagogique des communes de Bulcy - Garchy - Mesves-sur-Loire - Vielmanay accueille 92 enfants scolarisés de la section de maternelle au CM2.

À Garchy, madame Charlotte Silve accueille 13 enfants en PS et 9 en MS. Elle est secondée par Madame Manon Dorso, ATSEM.

À Bulcy, madame Kareen Homage accueille 10 enfants en GS et 15 en CP. Elle est secondée par Madame Florence Basile.

À Vielmanay madame Amandine Laval accueille 9 CE1 et 13 CE2. À Mesves-sur-Loire, Monsieur Rodolphe Aubert accueille 12 CM1 et 11 CM2.

Différents services sont proposés au sein du regroupement pédagogique :

Restauration

Un service de cantine scolaire fonctionne dans chaque école.

Les repas sont fournis par la cuisine du collège de Pouilly-sur-Loire et distribués dans chaque commune par les services de la communauté de communes Cœur de Loire.

Garderie

Une garderie fonctionne pour tous les enfants du regroupement pédagogique.

L'accueil a lieu dans les locaux de l'école de Garchy, à partir de 7 h le matin et après la classe, jusqu'à 19 h. Le tarif est fixé à 0,50 € la demi-heure.

Manon Dorso (le matin et jusqu'à 17 h 30 le soir) et Florence Basile (de 17 h 30 à 19 h 00) en assurent le service.

Les enfants sont pris en charge par le car scolaire pour les emmener dans les différentes écoles et les ramener à la garderie le soir.

Transport

Chaque commune est desservie par le bus scolaire, matin et soir. Le matin, la conductrice est accompagnée par Laetitia Dufour et le soir, par Sophie Macrez. L'organisation du transport scolaire est du ressort de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Activités

Les écoles de Bulcy et Vielmanay bénéficient d'une activité « piscine », une fois par semaine, durant un semestre.

Sorties

Chaque école organise des sorties selon ses propres activités pédagogiques.

Informatique

Chaque école est dotée de matériel informatique.

Regroupement Pédagogique des communes de Bulcy - Garchy - Mesves-sur-Loire - Vielmanay

Président : monsieur Lafranchise Stéphane - Vice-présidente : madame Sède Samerha

Secrétariat : siège mairie de Garchy - permanence le mardi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 16h30

Contact : sirp.garchy@orange.fr - 07 46 24 43 97

A L'ÉCOLE DE MESVES-SUR-LOIRE

Animation autour de la Loire le vendredi 6 mars

Une animatrice est venue nous présenter la Loire qui passe à Mesves. Nous avons travaillé sur une carte pour situer le fleuve et les villes, sur une maquette où nous avons pu placer des bâtiments, des champs, avec le lit mineur et le lit majeur (simulation d'inondation avec de l'eau sur la maquette).

Nous avons fabriqué un lit mineur et un lit majeur avec du sable.

Monsieur Poirier, adjoint à Monsieur le Maire, a présenté les risques majeurs de notre commune liés à la Loire et son affluent le Mazou ainsi que d'autres risques inscrits au plan communal de sauvegarde dans le cadre de la prévention.

L'après-midi, nous sommes allés en bord de Loire pour dessiner la Loire (avec son lit mineur et son lit majeur). Nous avons observé la Loire.

Elections le vendredi 13 mars

M. le Maire nous a accueillis dans le cadre des élections municipales pour vivre ce qu'est une élections en tant que futur citoyen qui pourra voter. Nous avons visité la mairie et repérer les différents symboles (écharpe tricolore, portrait du président...). Ensuite nous avons visité le bureau de vote avec ses différents éléments (urne, isoloir...). Enfin nous avons voté pour choisir le blason de l'école en tenant les différents rôles.

Un bon moment de démocratie.

Commémoration le 19 mars

Nous avons assisté à une commémoration en l'honneur de soldats qui se sont battus pour la France.

Nous avons participé au protocole : discours, dépôt de gerbes, minute de silence, Marseillaise.

Et nous avons partagé un moment convivial.

LES P'TITS BONHEURS

Les p'tits Bonheurs

L'Association Les P'tits Bonheurs, fidèle à ses engagements, a organisé en partenariat avec l'ASCM Les Mille Pattes, le 18 Octobre 2025, sa, maintenant, traditionnelle randonnée semi nocturne au profit de la recherche contre le cancer du sein.

Les bénéfices de cette manifestation ont été reversés à hauteur de 500 euros pour chaque association, à FOUTU CANCER 58.

Les membres des P'tits Bonheurs avaient également décidé de planter des bulbes de tulipes roses, derrière le monument de 1870, Route d'Antibes, afin de les récolter et de les vendre en bouquets, lors de leur floraison.

Ce fut fait, le 17 avril, sur le marché de Pouilly et le 24 avril place Bourdier à Mesves, où nous avons fait de belles rencontres.

C'est la somme de 300 Euros qui s'est ajoutée aux 500 Euros déjà versés, à l'association Foutu Cancer 58.

Contrairement à ce qui a pu être sous-entendu, aucune autre somme n'a été reversée à une autre association de recherche contre le cancer du sein.

Nous vous donnons rendez-vous le 17 octobre prochain, pour notre prochaine randonnée et soirée tartines, toujours en partenariat avec l'ASCM les Mille Pattes. C Duchêne



BUS CULTUREL



Le 9 juillet à 16h45 - Les P'tits Bonheurs accueilleront pour la 2^{ème} année avec grand plaisir la «TOURNEE D'ALIMENTATION GENERALE CULTURELLE». L'année dernière, ceux qui étaient présents ont été enchantés par cet attraction surprise artistique qui circule dans tous les villages. Ce camion rouge et jaune vous livre selon son humeur musiciens, comédiens, poètes, artistes en tout genre... Il faut juste être à l'heure car cela ne dure que 30 minutes mais 30 minutes de surprise et de plaisir !

Alors, Mesverois, grands et petits, nous comptons sur vous. Cela se passe au Parçan, nous vous espérons nombreux. Une affiche sera diffusée.

TELETHON 2026 - NOTEZ LES DATES !

- Samedi 21 novembre 2026
- Dimanche 22 novembre 2026

CLUB DE L'ÉTANG



Une nouvelle Présidente au Club de l'Étang

Le club est sauvé !

Une belle assemblée joyeuse, dynamique et gastronomique s'est réunie autour d'un repas au Relais de Pouilly le 29 avril 2026.

Monsieur le Maire, Bernard Gilot, et deux adjoints, Madame Letiers et Monsieur Poirier, ont participé au repas précédé de l'intervention de Madame Saubion, qui rappelle combien la vie associative locale est importante, combien celle-ci est un lien social entre les uns et les autres. C'est rassurée qu'elle transmet son poste, occupée avec passion depuis plus de 15 ans, à Madame Gautheron nouvelle présidente qui saura faire vivre le club avec tous ses adhérents.

Madame Gautheron remercie l'assemblée pour son dynamisme, véritable moteur de l'association et la présence des élus municipaux. Elle souligne que Madame Saubion a présidé durant 17 ans le club de l'Étang. Elle en est

chaleureusement remerciée pour son engagement et sa fidélité.

Vous pouvez rejoindre le club les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredi du mois à 14h30 pour jouer aux cartes ou à des jeux de société à la salle des fêtes rue des écoles. De plus, le club fonctionne normalement les mois d'été. Vous serez toujours les bienvenus.

MJ Gautheron



MESVES ANIM'

Voici les nouveaux membres de votre association Mesves Anim' :

Président : Hervé Sadon Trésorière : Roselyne Simon Secrétaire : Isabelle Letiers

Membres : l'ensemble des autres membres du conseil municipal

Mesves Anim' a participé à sa traditionnelle Rando Eco associée dorénavant à l'opération « J'aime la Nature Propre » du 7 mars dernier, avec nos amis de l'association de Chasse le Faisan et de nombreux bénévoles soucieux de la beauté de notre territoire et de son paysage et qui courageusement ont ramassé des déchets, fruit d'incivilités chroniques chez certains. Des incivilités mais aussi des maladresses lorsque les remorques pleines rejoignent la déchetterie sans filet de protection.

Pensez-y, couvrez votre remorque d'un filet, ça ne coûte pas cher et ça protège notre environnement !

LES P'TITS BONHEURS

L'association remercie chaleureusement ses partenaires de leur accompagnement financier et matériel, qui lui permet d'aider les personnes malades ou en situation de handicap.

Nous citerons : MCE, les Craquants du Val De Loire, les Caves de Pouilly, Pierres Naturelles de Bourgogne, Merlot TP, Super U La Charité, Capitaine Tortue, Karine Esthétique et Boulangerie Gauthier

L'association les P'tits Bonheurs a commencé l'année par l'organisation de son 4^{ème} « APRES-MIDI RECREATIF » le 21 février, avec la participation de K'DANCE des Mariniers de l'Adapei de Cosne, pour un concert suivi du groupe COUNTRY de Sermoise-sur-Loire qui a offert de belles chorégraphies et fait participer le public et « les personnes accompagnées ».

Bruno Brechoire, connu de tous, pour sa générosité, a terminé par un récital de chansons françaises, rejoint spontanément à la batterie par Benoît, des Mariniers, qui s'en est donné à cœur joie.

Un après-midi convivial placé sous le signe du partage et de l'inclusion, au bénéfice des actions de l'association.

Malheureusement, le public a été peu nombreux : seulement 38 entrées.

Nous tenons à préciser que les bénéfices engendrés par ces moments festifs sont reversés sous forme de cadeaux ou d'aide à diverses associations et aux partenaires des P'tits Bonheurs.



Travaux

SALLE DES ASSOCIATIONS



L'ancienne grange du 33 route d'Antibes se transforme en salle des associations qui assemble les boiseries et vieilles pierres avec les matériaux modernes efficaces en termes d'isolation.

Un bel espace équipé de sanitaires et de mobilier permettra d'accueillir les réunions associatives en particulier. Nous savons que les associations attendent avec impatience cet endroit. Soyons patients !



ELAGAGE



Des travaux urgents d'élagage aux abords de la « route blanche » qui relie l'ancienne N7 à Charrant ont été effectués par les agents communaux, des branches menaçaient la sécurité des usagers et provoquaient des incidents sur la ligne téléphonique.

Prochainement, une intervention similaire sera opérée sur la route dite « du Motel ». Une facturation va être adressée aux propriétaires des parcelles ; ils sont tenus d'entretenir leurs arbres.

ASSAINISSEMENT

Les dernières tranches de raccordement des usagers au réseau d'assainissement sont en cours de réalisation. Il a fallu s'armer de patience pour que Mesves sorte de son réseau digne du Moyen Âge.

Enfin pourrait-on dire !

Pour ce lourd chantier, notre commune a bénéficié d'une subvention de la part de l'Agence de l'Eau. Vous le savez peut-être, cette subvention a été répartie afin d'alléger la facture des usagers se raccordant au réseau. Le reste à charge ainsi diminué représente toutefois une dépense, nous en sommes toutes et tous conscients mais l'enjeu de cette transformation était nécessaire pour que notre village devienne enfin une « commune propre ».

ÉGLISE



Une deuxième série de restauration des bancs de l'église est en cours. L'entreprise de menuiserie Magré de Pouilly-sur-Loire œuvre afin de redonner une nouvelle jeunesse au mobilier de notre église.

De son côté, l'entreprise Laprade est intervenue pour nettoyer le clocher de l'église qui subit à la fois mousses et lichens mais aussi déjections de pigeons malgré les équipements empêchant ces colombedes de s'installer sur l'édifice. L'enduit a retrouvé la chaleur de sa belle couleur et le produit efficace a fait disparaître toutes traces de mousses.

Prochainement est prévue la restauration du paratonnerre installé sur le clocher.



Travaux

EXTENSION MAIRIE



Les travaux d'extension du secrétariat de Mairie avec la création d'un bureau permettant à la fois la confidentialité et l'accès pour les personnes à mobilité réduite prend forme. L'entreprise Thibault œuvre également sur un autre chantier, celui de la salle des associations.



LOCAL 33 ROUTE D'ANTIBES

Un espace de stockage des vélos et containers individuels des locataires situé 33 route d'Antibes sera coiffé prochainement d'une nouvelle toiture.



ROUTE DE CHARRANT

Du 2 mai et durant environ deux semaines, la route de Charrant a été restaurée. Ce chantier complète celui déjà réalisé qui menait vers la Bijauderie.



RÉGULATION DES CORVIDÉS

Les pigeons mais pas que !

Encadrée par la préfecture de la Nièvre et face à l'abondance des nids de corbeaux route d'Antibes, une destruction a été opérée le 29 avril. D'autres interventions devraient avoir lieu afin de réguler la présence de corvidés sur notre commune.

PODIUM DE L'ÉTANG ET DEVISE MESVEROISE

Le légendaire podium de l'étang, qui a accueilli de nombreuses fêtes, notamment le bal de la Saint-Christophe, se dégradait.

Un début de rénovation lui redonne aujourd'hui un nouvel éclat pour accueillir les futures manifestations.

Cela n'a pas tardé à inspirer une personne, avec cette phrase plutôt sympathique mais inspirée du slogan de la ville de Nevers.

Nous regrettons son anonymat, avec le soutien de la municipalité, cette réalisation aurait reçu un meilleur succès.

Toutefois, nous profitons de l'occasion pour inviter nos lectrices et lecteurs à proposer une devise représentant les qualités de notre commune.

Exprimez vos idées en adressant un courrier à :

Mairie de Mesves sur Loire - «Le Petit Mesverois»

Et si parmi vous certains ont des talents de peintre, n'hésitez pas à nous le faire savoir !



ASSOCIATIONS

23^{ème} FÊTE DE LA GRENOUILLE :



Une journée exceptionnelle à Mesves-sur-Loire !

La 23^{ème} édition de la Fête de la Grenouille restera gravée comme un très beau moment de convivialité et de partage pour notre village.

Avec ses 65 exposants, de très nombreux visiteurs venus profiter de l'ambiance festive, ses animations pour enfants, notre mascotte toujours très appréciée, et la formidable énergie de la Banda Azur, Mesves-sur-Loire a vibré toute la journée au rythme de la fête et de la bonne humeur.

Côté gourmandise, pas moins de 275 kilos de cuisses de grenouilles ont été dégustés, preuve du succès encore une fois au rendez-vous !

Cette belle réussite n'aurait pas été possible sans l'investissement incroyable de notre équipe de bénévoles, toujours présente avec le sourire, ainsi que de notre équipe municipale très active et impliquée.

Les nombreux retours positifs nous touchent énormément et nous motivent déjà pour la suite.

Un immense merci à tous : bénévoles, visiteurs, exposants, partenaires et élus !

Rendez-vous l'année prochaine pour une 24^{ème} Fête de la Grenouille encore plus festive ! **J-P Gauthier**

